

<p>Principales caractéristiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Support d'investissement : obligations émises par la SAS weeXimmo Côté Mer ✓ weeXimmo Côté Mer a souscrit des obligations émises par la société Progimmo SAS en vue de financer son apport en fonds propres à l'opération Côté Mer, à hauteur de 400.000 euros. L'investissement est sécurisé par <ul style="list-style-type: none"> - la structure financière solide de Progimmo, - le nantissement et la délégation de paiement du compte-courant de Progimmo dans la SARL Côté Mer - la caution personnelle du promoteur. ✓ Montant levé : 400.000 € ✓ Nombre d'investisseurs : 63 ✓ Taux d'intérêt : 10 % à 11 % par an selon le montant investi, coupon payable au remboursement des obligations ✓ Date d'émission : 22/11/17 - Echéance contractuelle : 31/10/19
<p>Grandes lignes de l'opération de promotion</p> 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le programme est situé sur un emplacement et dans un environnement remarquables, à l'entrée de Calvi, à 100 mètres de la mer dont il est séparé par la pinède et le chemin piétonnier. Le port de Calvi est accessible à pied par le bord de mer en 10 minutes. Calvi est le 2^{ème} pôle touristique de Corse (après Bonifacio). ✓ La réalisation de la construction (pas de sous-sol, ni d'avoisinants) ne pose pas de difficulté particulière. Les parkings sont en extérieur. ✓ Le marketing-mix est très bon avec une typologie adaptée au marché ciblé (24 T2, 9 T3) et un prix (5.000 €/m2 en moyenne) attractif au regard de la qualité du produit et de la concurrence. ✓ Progimmo est un promoteur aixois principalement actif en région Rhône-Alpes, où il conduit à 3 opérations par an. Pour ce projet en Corse, Progimmo s'est associé avec des partenaires corses qui lui ont apporté le foncier, conduit le dossier de permis de construire et sélectionné les entreprises contractantes. Progimmo conserve 70 % du capital de la SARL Côté Mer, dont elle est gérante.
<p>Avancement au 31 août 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les études de sols complètes (G3) réalisées après achat du foncier (décembre 2017) ont nécessité la réalisation de micro-pieux pour un coût supplémentaire de 200.000 €, largement supportable par la marge. Ces travaux n'ont pu être engagés que début mai et ont été achevés fin juin. Le chantier a été à l'arrêt en juillet et août (obligation imposée par la mairie de Calvi pour impératif touristique). La grue a été mise en place le 19/09 et la livraison est positionnée au T4/19, avec 8 mois de retard. ✓ La commercialisation a bien progressé durant la saison et porte sur 82 % du CA ; 6 lots sur 33 restent à la vente. ✓ Progimmo a remonté la trésorerie positive de deux programmes livrés par ailleurs pour rembourser weeXimmo Côté Mer, qui a ainsi remboursé les investisseurs à hauteur de 67,5 % en mai et juillet 2018. ✓ Le solde des obligations (32,5 % du montant initial) sera remboursé en octobre 2018, bien avant leur échéance contractuelle. <div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div>